

FCA CAMPAGNES

Contrôle de la FCA Rapports parallèles nationaux et mondiaux

DÈS LORS QUE DES PAYS deviennent parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac (CCLAT), il est indispensable de les contrôler afin de s'assurer qu'ils mettent bien en œuvre et appliquent le traité.

À travers son programme de rapports parallèles, la FCA joue le rôle de « gendarme », en vérifiant la conformité des parties.

Notre rapport *Tobacco Watch* complète les rapports officiels transmis au Secrétariat de la CCLAT en portant le regard, au-delà de la législation, sur la mise en œuvre et la conformité et en vérifiant de manière indépendante l'exactitude des informations communiquées par les gouvernements.

Nous menons ce programme avec l'aide de nos organisations membres. Les membres de la FCA collectent des données dans leurs pays afin de vérifier la législation, ainsi que la mise en œuvre et le respect de la CCLAT. Ils utilisent ensuite ces données afin d'élaborer des rapports nationaux.

Afin d'élaborer le rapport mondial de la FCA *Tobacco Watch*, nous travaillons en étroite collaboration avec des spécialistes afin de définir des méthodologies rigoureuses de collecte des données, qui suivent et comparent la mise en œuvre de la CCLAT à long terme et à travers les différents pays.

Au cours de la Quatrième Conférence des Parties (COP-4) en Uruguay, en novembre 2010, nous avons lancé le premier numéro de *Tobacco Watch*. Le

**LE RAPPORT PARALLÈLE
QUE NOUS AVONS
PUBLIÉ AU GHANA,
AVEC LE SOUTIEN DE LA
FCA, NOUS A PERMIS
DE MONTRER, À NOTRE
GOUVERNEMENT ET
AUX CITOYENS, LES
EFFORTS QU'IL RESTE
ENCORE À FAIRE POUR
ENRAYER L'ÉPIDÉMIE
DU TABAC**

Issah Ali, Vision for
Alternative Development

rapport portait principalement sur les 49 premières parties à ratifier la CCLAT et les trois articles clés de la Convention :

- Article 8 (Protection contre l'exposition à la fumée de tabac) ;
- Art. 11 (Avertissements sanitaires sur les paquets de cigarettes) ;
- Art. 13 (Publicité, promotion et parrainage du tabac).

En 2011, *Tobacco Watch* sera développé pour également traiter de :

- Article 6 (Mesures financières et fiscales) ;
- Article 5.3 (Ingérence de l'industrie du tabac).

Rapports parallèles mondiaux

En 2010, nous avons accordé des subventions à 12 membres de la FCA, de pays à faibles et moyens revenus des six régions de l'OMS, afin qu'ils présentent des informations nationales. Nous avons encouragé ces membres à faire preuve de créativité dans leurs rapports.

Par exemple, la Coalition pour un Palau sans tabac, dans les îles du Pacifique, a utilisé sa subvention pour produire un message télévisé d'intérêt public incitant les citoyens à faire pression sur le gouvernement afin qu'il mette en œuvre la CCLAT.

En 2011, la FCA prévoit de soutenir quelque 10 rapports nationaux élaborés par des pays inclus dans le *Tobacco Watch* 2011.

Afin d'être considérés comme efficaces, les rapports parallèles doivent stimuler le changement, souvent indirectement, parfois grâce à la sensibilisation directe des responsables gouvernementaux.

Les rapports parallèles financés par la FCA sont bien plus que des informations publiées sur papier glacé. La publication de chaque rapport implique une préparation qui inclut une campagne publicitaire, afin de maximiser l'impact du rapport sur les responsables politiques, les médias et le public. Chaque rapport est adapté afin de traiter un ensemble de sujets spécifiques à chaque pays.

Même s'il est impossible de connaître l'impact relatif d'un rapport, certains rapports parallèles nationaux ont conduit à un mouvement politique :

PALAU : Un projet de loi complet sur la lutte anti-tabac a finalement été soumis au vote du Parlement, après des années de tergiversations ;

PEROU : le Congrès a adopté une loi interdisant à 100 % la cigarette dans tous les lieux publics et espaces de travail ;

GHANA : après plusieurs années de lobbying, le ministre de la Santé a présenté au Parlement un projet de loi national pour la lutte anti-tabac ;

INDE : une loi imposant l'utilisation de mises en garde illustrées sur les paquets de cigarettes a été adoptée.

Outre leur valeur de sensibilisation, les rapports parallèles nationaux permettent

à nos partenaires, les ONG nationales, de développer des compétences. La FCA leur apporte une assistance technique et des supports de formation en matière de méthodologie de recherche, médias, sensibilisation et autres compétences.

Liens importants

- Pour le dernier contrôle de la FCA, consultez le site www.fctc.org.
- Site Internet de l'OMS : <http://www.who.int/fctc/reporting/en/>

Si ce n'est pas contrôlé, la consommation de tabac tuera 8 millions de personnes chaque année d'ici 2030, dont 70% d'entre eux dans des pays en voie de développement. FCA travaille pour changer cela. Nous sommes plus de 350 organisations à travers 100 pays qui encouragent le traité global antitabac, la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT). Voyons comment vous pouvez soutenir notre travail à www.fctc.org.

Pour la Convention Cadre Alliance
Rue Henri-Christine 5,
Case Postale 567, CH-1211
Geneva 4, Switzerland
www.fctc.org